

FDVA 2019

Priorités du département du Lot

Le département du Lot est un territoire rural de faible densité mais riche de plus de 7500 associations actives. Au regard des spécificités du département, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Lot souhaite :

Aider des projets tendant à pérenniser l'activité de l'association par le développement d'un modèle économique cohérent et/ou par l'amélioration de sa capacité d'autofinancement.

Ces projets pourront notamment porter sur :

- une réorganisation interne de l'association ;
- une refonte de son projet associatif ;
- un changement d'échelle ou un élargissement de l'activité sur le territoire.

Seront privilégiés :

- des projets innovants qui répondent à des besoins sociaux émergents et qui apportent de nouveaux services à la population ;
- des projets qui prévoiront l'évaluation de leur impact sur l'évolution de l'association, du territoire ou des bénéficiaires ;
- des projets qui reposent sur une coopération entre associations ;
- des projets favorisant la participation citoyenne et l'engagement bénévole.

- △ Seront pris en compte les projets se déroulant dans le Lot ou bénéficiant à des personnes habitant le département.
- △ L'acquisition de matériel d'investissement (et donc amortissable) ne pourra pas être pris en compte.
- △ Sont prioritairement visées par l'appel à projets les « petites associations » employant entre 0 et 2 ETP et dont le budget 2018 n'excédait pas 150 000 €.

Vous avez besoins d'explications :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Lot

304, rue Victor Hugo

46 000 CAHORS

Correspondant DDVA : **Xavier THURIES**/ ddcspp@lot.gouv.fr / 06 73 90 06 41

ou

Lionel BOURDELOIS : ddcspp@lot.gouv.fr / 06 82 49 77 41

Vous souhaitez tester l'éligibilité de votre association ou de votre projet :

[AUTOTEST ELIGIBILITE](#)

Vous souhaitez tester votre projet par rapport aux priorités départementales :

[AUTOTEST PRIORITES](#)

Avant de déposer, n'hésitez pas à contacter les référents locaux...